s'agissait de Jean et j'ai voulu savoir...

Mais où cette scène devint réellement poignante, c'est au moment où j'en arrivai à la lettre, la fameuse lettre de menaces envoyée par Jean Duléry à ses parents et que ceux-ci remirent au commissaire de police.

Ils m'expliquèrent, les pauvres gens, ils me dirent qu'ils avaient cru bien faire...

Et l'on verra plus loin ce qu'il faut penser de cette lettre qui fit — hélas ! — le fond du réquisitoire de l'accusation...

Je ne prolonge pas davantage le supplice et je m'en retourne, dans le gai matin, vers Paris.

Jean Duléry était un malade

Très simplement, sans déclamation, je vais dire ce que fut la vie de Jean Duléry. J'écris cela à tête reposée, mon enquête finie, les derniers détails vérifiés chez des parents du malheureux qui tiennent à Clichy un restaurant.

Et cette simple énumération des actes de Duléry, de ses antécédents, sera pour tout homme de bonne foi un formidable réquisitoire contre les juges qui ont osé prononcer une sentence de mort et contre celui-là qui, ayant pu compulser et étudier le dossier de Jean Duléry, a laissé exécuter cette sentence.

Jean Duléry est né en 1880, à Ivry, sentier des Bossettes. Ses parents, qui habitèrent successivement Ivry, puis Paris, rue Saint-Sabin, n° 10, l'envoyèrent à l'école communale jusqu'à huit ans. Il était l'aîné de trois frères et d'une sœur. Mais il resta bientôt seul.

Ses frères et sa sœur moururent tous de la méningite. Deux d'entre eux furent emportés en huit jours de distance par le terrible mal. Jean, tout jeune, eut successivement différentes maladies. A cinq ans, il fut terrassé par un accès de fièvre typhoïde. J'ai là sous les yeux une photographie tout à fait typique au point de vue médical. Une tête en pain de sucre, les yeux hagards, tous les signes extérieurs du dégénéré.

On ajoute qu'il avait à certains moments de terribles colères ; son visage se décomposait ; il était secoué par de violentes convulsions.

Un jour — Jean Duléry avait 8 ou 9 ans — ses parents avaient dû le laisser seul. Tout à coup, l'enfant se précipite dans l'escalier et se met à crier : « Au feu ! A l'assassin ! » La mère revient et lui demande : « Qu'y a-t-il ? » Jean ne se souvenait plus...

On m'a cité nombre de faits semblables.

A onze ans, Jean Duléry fut placé à l'école des frères à Igny-Saint-Nicolas et s'y conduisit très bien. Cependant, après quelques jours d'exemplaire docilité, l'enfant s'enfuyait tout à coup sans raisons. Puis il revenait et demeurait tranquille.

Il sortit de l'école des frères.

Un médecin, l'ayant examiné, conseilla aux parents de l'emmener *à la Salpêtrière et de lui faire prendre des douches.* On retrouverait facilement à cet hôpital, la fiche de Jean Duléry. Il subit ensuite une opération à Lariboisière. Il avait alors 13 ans.

Nous continuerons demain l'exposé de cette odyssée lamentable. Mais déjà, le lourd silence de la presse bourgeoise sur l'exécution, a été rompu par M. Henri Rochefort.

Nous avons également reçu des protestations de tous les côtés.

Dès maintenant, nous pouvons le dire : *L'affaire Duléry ne sera pas étouffée ; la question sera posée.*

REMY ROURE.

Le Déraillement de Bernay

D'AUTRES VICTIMES

LA LISTE DES BLESSES S'EST ENCORE AUGMENTEE

L'accident qui s'est produit avant-hier soir près de la gare de Bernay a fait un nombre de victimes plus considérable que celui indiqué tout d'abord.

Le chiffre des voyageurs qui ont péri dans le déraillement est de sept. Les morts sont : M. Tilmant, avoué à Caen, et sa femme ; Mme Le Trégilly, d'Avranches ; M. Georges Morel, de Caen, identifié hier matin ; M. Maurice Mary, 143, rue Lafayette, à Paris ; le mécanicien Allard et le chauffeur Berthaud, du train 322.

Les blessés sont au nombre de plus d'une trentaine. Et encore, ce chiffre sera-t-il dépassé car il y a plusieurs voyageurs qui sont soignés à Bernay chez les habitants, dans les hôtels et d'autres qui ont regagné Paris par les trains spéciaux.

Parmi ces derniers, on signale :

M. Lœser, Paul, 17, rue des Fontenelles (Sèvres) ; — M. Foulmond, quartier-maître torpilleur partant pour Longwy ; — M. Mallet, 73, boulevard Leroy, à Caen ; — Mme Mallet ; M. Lerigandier ;

Mme Raymond, 146, rue Oberkampf, Paris ; — Mme Foulon, 6, avenue Parmentier, Courbevoie ; — M. Foulon ; — M. Augé, usine Sacho, Aubervilliers ; — M. Elizaud, à Remplant (Haute-Vienne) ; — M. Bernus, 125, rue N.-D.-des-Champs ; — M. Touillat, marin à Toulon ; — M. Fauvel, contrôleur principal, Paris.

Dans la journée d'hier, d'autres blessés se sont fait connaître. Ce sont : Mme Roux Pierre, 83, rue de Metz, au Perreux ; Mme Vve Gouise, chez M. Cipriani, à Gagny ; MM. Choquet, Allais, Delcrost, employés des postes ; Mme Milanes, 29, rue de Maubeuge ; Mme et Mlle Morel, 7, rue Payen.

Il y aurait également six autres blessés, dont on ne connaît pas l'identité.

L'enquête officielle

Le service de contrôle de l'Ouest-Etat et du ministère des travaux publics, conjointement avec le parquet, sont actuellement sur les lieux et poursuivent leurs constatations.

Les causes de la catastrophe sont des plus imprécises ; on en est réduit aux conjectures ; les principaux témoins, le mécanicien et le chauffeur ayant péri dans l'accident.

Le bruit court que les sauveteurs ont pu retrouver l'enregistreur de vitesse de la locomotive. On espère que cet appareil fournira quelques indications.

La voie est toujours complètement obstruée ; l'amoncellement des débris est considérable.

Plusieurs équipes d'ouvriers envoyées sur les lieux travaillent avec activité, mais on ne peut savoir encore quand la circulation normale des trains pourra être reprise. On continue à transborder les voyageurs par Caen et Evreux jusqu'à nouvel avis.

L'hypothèse la plus vraisemblable est que le déraillement serait dû à un écartement des rails.

La vitesse à laquelle marchait l'express aurait été, affirment certains voyageurs, des plus accélérées au moment où s'est produit l'accident.

Il y aurait eu du retard en cours de route et le mécanicien aurait voulu rattraper ce retard.

On déclare d'autre part que, depuis un certain temps, les voyageurs passant sur la ligne de Paris-Cherbourg avaient constaté le mauvais état de la voie aux environs de Bernay.

Le « Débouchoir » volé

La *Patrie* — peu suspecte en cette matière — raconte, à propos de l'arrestation des quatre artilleurs de Montpellier, qu'un premier vol ayant été commis, que les soupçons se portèrent sur des coloniaux :

Une filature étroite et discrète fut organisée au cours de laquelle un des inspecteurs, habillé en paysan, parvint à s'aboucher avec la bande des coloniaux. Il se plaignit à ceux-ci de ne point trouver de travail et d'être dénué de ressources. Il se fit même offrir à boire. Voyant la possibilité de mêler un civil à leur affaire et par cela même d'être moins remarqués, les militaires proposèrent à leur interlocuteur de l'associer à une affaire qui devait rapporter gros. Le pseudo-paysan ayant accepté, ils lui narrèrent en détail ce dont il s'agissait.

C'est à ce moment qu'après entente avec leur chef de corps, les artilleurs furent arrêtés par M. Sébille et ses inspecteurs.

Voilà qui sent furieusement la provocation ? Et le rôle de ce faux paysan est pour le moins singulier ?

Marseille, 11 septembre. — Dès leur arrivée à Marseille, les quatre artilleurs coloniaux arrêtés à Nîmes par les soins de M. Sébille, chef du service des recherches à la Sûreté générale, ont été mis au secret dans des cellules du haut fort Saint-Nicolas, en attendant qu'il soit procédé à leur interrogatoire.

LA GRÈVE DE RÉAUMUR

Un appel de l'Union des syndicats

De plus en plus, M. Gobert, directeur des magasins Réaumur, multiplie les manœuvres pour désorganiser les confectionneuses en grève et mettre contre elles le public. Les affiches succèdent aux affiches.

Toute cette levée de boucliers n'a pas le don d'en imposer aux grévistes, qui sont bien décidées à continuer la lutte.

Après le Syndicat des employés, c'est l'Union du syndicat qui leur apporte son appui. Par ses soins, l'affiche suivante vient d'être apposée dans tout Paris. Ajoutons de suite qu'elle a été fort lue et a soulevé des commentaires, de la part de la population parisienne, qui ne sont pas flatteurs pour le potentat de Réaumur.

Voici le texte de cette affiche :

Le Public ne devrait rien acheter dans les Magasins de la rue Réaumur.

« Vive la grève des midinettes ».

Ouvrières, ouvriers, employés, n'achetez rien dans les magasins dont les ouvrières et ouvriers sont en grève.

Venez tous les soirs à 7 heures, à la sortie de vos ateliers ou magasins, au coin des rues Réaumur et Saint-Denis, manifester, protester contre les exploiteurs qui refusent, malgré l'augmentation du prix des aliments, d'augmenter les salaires des malheureux au détriment de la santé desquels ils se constituent des fortunes colossales. Venez au grand MEETING salle Ferrer, Bourse du travail, mardi 13 septembre, à 9 heures du soir.

Orateurs : Dumas, de la Fédération de l'Habillement ; Yvetot, secrétaire de la C. G. T. ; Savoie, secrétaire de l'Union ; Griffuelhes, secrétaire des Cuirs et Peaux ; Mathieu, des Terrassiers.

« Petits Télégraphistes »

A vingt-trois ans, ils sont sans métier et sans place assurée. — Le travail des petits facteurs. — Au piquet ! Téléphonistes, boulistes et manipulants. — Parents, méfiez-vous !

Nous avons vu récemment ici (1) les travaux et les salaires des facteurs ruraux et des facteurs suburbains. C'est aux *petits facteurs* qu'il appartient de défiler aujourd'hui dans cette revue des sous-agents des Postes.

***

Ne vous êtes-vous jamais demandé, en recevant un télégramme des mains d'un facteur de quatorze ans : « Que deviendra ce petit porteur de dépêches lorsqu'il aura l'âge d'homme ? Quelle carrière lui sera ouverte ? »

A cette question, voici la réponse : Si, à son retour du régiment, l'Administration veut bien le réintégrer, elle fera de lui un facteur. Mais si elle refuse de le reprendre ou si elle lui fait attendre des mois sa réadmission dans un service, il n'aura nulle protestation à formuler : ses parents sont avisés, dès son entrée en fonctions, que la réintégration n'est pas due et, au moment de son départ, il lui faut *donner sa démission.*

Il se trouvera donc à vingt-trois ans sur le pavé de la grande ville sans place et *sans métier*, car ce n'est pas connaître un état que savoir distribuer des dépêches. Là est un scandaleux abus : la réintégration doit être assurée aux petits facteurs comme elle l'est aux agents.

La Journée des petits Facteurs

La famille est pauvre et nombreuse ; le gain du père, de la mère font péniblement vivre la couvée. Si l'on pouvait placer l'aîné des garçons, qui vient d'obtenir son certificat d'études, à l'Administration des Postes ! Il aurait un bel uniforme et « il gagnerait de suite ». L'apostille du député sur la lettre de demande, un examen médical heureusement subi : voilà un « petit facteur ». Il est rétribué *à la remise*, c'est-à-dire qu'on lui donne 0 fr. 07 par télégramme porté, avec un minimum garanti de 41 fr. 66 par mois (33 fr. 33 en banlieue). Dans certains bureaux qui « travaillent » beaucoup, on arrive à se faire 60 francs, sauf pendant les trois mois de vacances. Dans d'autres, on ne dépasse pas sensiblement 41 fr. 66. La moyenne, à Paris, est de 50 à 52 francs, auxquels il faut ajouter 50 francs par an d'indemnité de chaussures. Ce salaire des débutants de treize ans est aussi celui des jeunes facteurs de 21 ans qui vont partir au régiment.

Ils commencent leur journée à l'ouverture des bureaux de poste, à 7 heures et l'achèvent à 2 heures de l'après-midi. La seconde équipe commence à 2 heures et finit à 9 heures du soir. Mais comme il lui faut attendre le dernier *train pneumatique* qui n'arrive guère dans les bureaux avant 9 heures 15 et distribuer les dernières dépêches, elle n'est pas libérée avant 9 h. 30 ou 9 h. 45. Pas avant 10 heures, s'il arrive quelque accident aux tubes qui retarde l'arrivée des derniers trains.

Le repos hebdomadaire n'est pas accordé aux petits facteurs : on leur « tolère », par roulement, un dimanche de liberté, quand les exigences du service le permettent. Quand elles ne le permettent pas... on travaille sans repos.

Aucun congé annuel. Pas même de congé pour maladie : alors que les autres catégories du personnel bénéficient de trois mois de congé de maladie avec solde entière et de trois mois avec demi-solde, ainsi que de quinze jours de vacances payées, on retient rigoureusement au petit facteur les jours de maladie que lui valent ses courses sous les averses : l'Administration lui retire 1 fr. 38 par jour.

Les Punitions étranges

« Qui aime bien châtie bien », dit la sagesse du père Fouettard. Si l'on ne jugeait que par les punitions, on pourrait conclure que l'Administration des Postes chérit ses pupilles : elle ne les manque pas. A treize ans, à quatorze ans, on ne saurait avoir la gravité, la sérénité, l'immobilité d'un vieux commis principal, blanchi sur sa chaise : quatre ou cinq gamins assis dans leur « chaufferie » en attendant leurs dépêches, bavardent, rient et finissent par se faire entendre. « — Qui fait du bruit ? » gronde le commis principal. Il faut bien lui répondre : « — C'est X. et J. » « — Bon : deux heures *de piquet* à chacun ». Admettez que X. et J. qui travaillent à Montmartre habitent Bercy ou la Nation (ou la banlieue même, le cas est fréquent, l'Administration nommant volontiers ses « pupilles » à des postes éloignés de leur domicile). Nos deux « délinquants » quitteront leur service à deux heures, s'en iront déjeuner chez leurs parents et reviendront ensuite au bureau de poste pour... s'y asseoir totalement oisifs durant deux heures. C'est le *piquet*. On peut être condamné au piquet pour un temps plus prolongé. A vingt ans, on fait encore le « piquet ».

C'est ridicule et c'est un peu méchant aussi. Des « surveillants » en civil guettent dans la rue les petits facteurs. Très redoutés, ces surveillants, dont le grade équivaut à celui de facteur-chef, font punir les « pupilles » pour des motifs qui rappellent ceux de nos caporaux. « A été signalé arrêté devant une librairie fumant sa cigarette » ou bien « A tiré le fouet d'un cocher et tapé sur le ventre d'un nègre ». C'est au bureau de la gare du Nord que ce joyeux motif fut « porté ».

Des spécialistes

A seize ans, l'Administration offre un débouché aux jeunes facteurs en les soumettant au *concours de téléphonistes* : ceux qui sont admis assurent le service des cabines publiques aux appointements de 58 fr. 66, auxquels s'ajoute une indemnité de 25 francs pour « frais de téléphone ». Ils reçoivent tous les deux ans une augmentation de 100 francs, jusqu'à concurrence de 900 francs. D'autres peuvent être nommés *boulistes* — ils portent au Central les télégrammes d'un appareil à l'autre ou aux postes des tubes. Ils reçoivent 41 fr. 66 et bénéficient de l'indemnité de 25 francs. Le « Central » recrute ses « *facteurs manipulants* » parmi les petits porteurs, après examen. Ils touchent 58 fr. 66 et 25 fr. et leur salaire est augmenté de 100 francs tous les trois ans jusqu'à concurrence de 900 francs. Ils sont initiés aux manipulations des appareils télégraphiques Morse et Sunders ; ils exécutent, par conséquent, à bas prix des travaux d'*agents*.

Ne donnez pas vos enfants !

Aucun de ces jeunes sous-agents, quel que soit son poste au moment du départ à l'armée, ne s'en va avec la certitude de retrouver un emploi. Car ils ne sont admis au retour, *après nouvelle demande*, que lorsque tous les soldats-postulants qui ont accompli quatre années de service militaire sont casés. Tant qu'il en reste un, les « petits facteurs » libérés qui ont servi l'Administration pendant huit ans déjà marquent le pas... sur place. L'attente dure quatre mois, six mois, dix mois, un an. Que faire, ce temps durant ? Où qu'il se présente, le pauvre reçoit la même réponse : « On vous embaucherait bien si vous saviez travailler, mais vous n'avez aucun métier ». Certains se rengagent — il faut vivre — d'autres s'exilent. Cette situation est vraiment intolérable ; les parents qui confient leurs enfants à l'Administration, attirés par l'appât d'un gain immédiat, devront apprécier les conséquences de leur décision et réfléchir... Car on se propose à leur demander un supplément de cette « main-d'œuvre au rabais » comme la dénomme très justement Louis Simonnet dans son rapport sur *Les Petits Facteurs*, présenté au Congrès de Paris de 1907 : par arrêté du 12 juillet dernier, M. Millerand a décidé la création d'une catégorie de « jeunes auxiliaires » qui remplirait l'emploi de grooms à l'Administration centrale. Ils seront âgés de *douze ans*, ce qui n'empêche pas d'exiger d'eux un... « certificat de bonne vie et mœurs ! » Ils recevront trente francs par mois. A seize ans, on en fera de petits facteurs. S'ils refusent ce poste, on les « licenciera immédiatement ». Parents, méfiez-vous : si vos gamins vous rapportent 30 francs à douze ans, prenez garde qu'à 23 ans, ils soient hors d'état de gagner leur vie... et la vôtre !

L.-M. BONNEFF.

(1) Voir l'*Humanité* du 29 août.

Les petits facteurs de Paris et des départements trouveront aide et conseil au *Syndicat national des Sous-Agents des P. T. T.*, Maison des Fédérations, 33, rue Grange-aux-Belles, Paris.

Mlle R... qui, à propos de la grève des confectionneuses, nous a adressé une lettre et des documents fort intéressants, est instamment priée de se faire connaître pour supplément de renseignements. Elle peut être assurée de la discrétion la plus absolue. — L.-M. B.

Le Congrès international du Travail à domicile

Comme conclusion de l'Exposition du travail à domicile, un congrès international des industries domiciliaires, le premier de l'espèce, est convoqué à Bruxelles. Il s'ouvrira jeudi 15 septembre.

La raison d'être de ce congrès se trouve exposée en ces termes dans la circulaire de convocation :

« On s'est demandé, non sans raison : Pourquoi la législation protectrice du travail s'applique-t-elle à l'industrie centralisée et non pas à l'industrie décentralisée ?

Les lois australienne, américaine, anglaise et allemande sont venues corriger cet illogisme. Les expositions du travail à domicile de Londres, Berlin, Francfort, Zurich, Amsterdam ont secoué à leur tour l'opinion publique et elles ont eu pour résultat d'accélérer le mouvement général vers l'intervention légale.

Il nous a paru qu'à l'occasion de l'Exposition du travail à domicile de Belgique, organisée au sein de l'Exposition universelle de Bruxelles, il pouvait être utile d'organiser un congrès international du travail à domicile afin de passer en revue les efforts accomplis et les initiatives prises, de manière à recueillir les fruits de l'expérience générale pour aboutir à des résultats profitables à l'amélioration de la condition de ces travailleurs.

Le premier congrès international du travail à domicile aura un caractère strictement scientifique. Toutefois, dans ces limites, le règlement permettra l'exposé le plus large des différentes opinions sur tous les points de l'ordre du jour. »

Chez les Monteurs en chauffage

Le comité de grève des monteurs et aides en chauffage est composé d'un délégué par maison. Il compte déjà 19 maisons et les camarades des maisons qui n'y ont pas encore de délégué sont invités à en envoyer. Il y a une permanence, 33, rue Grange-aux-Belles.

Le Comité de grève a rédigé la lettre de présentation du cahier de revendications que nous publions ci-après et qui est à la disposition de tous les intéressés. Il convoque une assemblée générale pour le mercredi soir 14 courant, dans laquelle seront communiquées les réponses patronales, et qui aura à adopter une ligne de conduite en conséquence.

Camarades monteurs et aides syndiqués et non syndiqués, venez collaborer à l'œuvre commune et vive le prolétariat !

Le Comité de grève.

UNION SYNDICALE DES OUVRIERS SUR METAUX

Section technique des monteurs et aides en chauffage.

Messieurs,

Nos conditions d'existence sont de plus en plus précaires.

Nos salaires baissent toujours et le chômage augmente chaque année.

Nos travaux, éloignés de nos domiciles, nous obligent à des frais qui ne sont pas assez rétribués.

Les monteurs et aides se sont réunis en assemblée syndicale régulière et ont élaboré un cahier de revendications qui a été envoyé au syndicat patronal.

N'ayant pas reçu de réponse, nous le soumettons à votre examen et nous exercerons notre droit légal de grève dans 48 heures, à moins d'un refus immédiat et catégorique.

Nous n'agissons sous aucune violence ni menace, mais par la seule conscience de nos droits et nous espérons que votre réponse sera prochaine et favorable à l'intérêt général.

Le Comité de grève.

REVENDICATIONS

1° Limitation de la durée des journées de travail : 9 heures de présence au chantier.

2° Fixation d'un minimum de salaires : 1 fr. de l'heure pour les compagnons ; 0 fr. 70 pour les aides.

3° Déplacements :

a) Dans Paris, 1 h. de route, 0,30 de frais.

b) Banlieue de première communication, 2 h. de route et frais de voyage.

c) Grande ceinture, 3 fr. par jour frais de voyage aller et retour une fois par semaine.

d) En province, 4 fr. pour toutes journées. Voyage en 2e classe à partir de 51 kilomètres.

4° Majoration des travaux supplémentaires : 50 % pour toute heure en plus des neuf et pour les dimanches et fêtes · 100 % pour l'ensemble du travail passé minuit.

5° Suppression de tout marchandage et tâcheronat.

6° Hygiène et protection contre les intempéries.

7° Dépôt légal du présent contrat à la juridiction prud'homale.

Hamilton n'est plus mort

Sur la foi des dépêches parvenues hier, on avait annoncé hier que l'aviateur C. K. Hamilton s'était tué à Boston.

Or, il paraît que Hamilton n'aurait aucune fracture du crâne, mais se plaindrait de graves lésions internes.

De plus, on craint que l'aviateur américain devienne aveugle par suite de la commotion qu'il a reçue.

Sa femme a déclaré que s'il en réchappait, elle empêcherait à l'avenir son mari de voler.

Les Rentes des Travailleurs

DEUX MORTS

Cransac, 11 septembre. — Les ouvriers Naudan et Mazars, grièvement brûlés avant-hier dans l'explosion de gaz de l'aciérie, ont succombé.

Syndicat des Employés de la Région Parisienne

Camarade Ouvrier

Si tu veux que ton frère,
l'Employé de commerce,
puisse jouir d'un peu de bien-être,

ABSTIENS-TOI D'ACHETER

le dimanche et le soir

après 7 heures

Les Cheminots (Le Train et la Voie).
Les Travailleurs du Restaurant.

5e et 6e brochures de la série *La classe ouvrière*, des frères Bonneff. Chaque brochure 0 fr. 15, franco 0 fr. 20 (les 2 : 0 fr. 35 franco).

En vente à la Librairie de l'*Humanité*, 16, rue du Croissant.

A TRAVERS PARIS

A L'HOTEL DE VILLE

Pour le Raid Paris-Bruxelles

Sur une convocation du président, le Conseil municipal se réunira demain mardi en séance hors session, pour discuter une proposition dont l'Automobile-Club l'a saisi.

L'Automobile-Club de France a créé un prix de 100.000 francs qui serait décerné à l'aviateur qui, d'ici le 31 décembre prochain, aura trouvé le moyen d'accomplir le raid de *Paris à Bruxelles et retour avec passager.*

Or, l'A. C. F. demande au conseil municipal de s'associer à son œuvre. Sans attendre le 31 décembre — délai maximum fixé par l'A. C. F. pour avoir droit à son prix — il s'agirait pour la Ville de Paris de décerner un prix supplémentaire à l'aviateur qui profiterait de la prochaine présence des conseillers municipaux à Bruxelles (exactement le 24 de ce mois) pour aller les saluer en aéroplane dans cette ville.

La gloire ne nourrit pas son homme

Le gardien de l'Arc-de-Triomphe a fait, avant-hier matin, en procédant à son inspection quotidienne, une singulière découverte.

Derrière un des piliers de la première plate-forme, il trouva étendu un homme, mourant de faim.

Très ému, le gardien transporta au commissariat des Ternes le pauvre hère, qui fit le récit suivant :

« Agé de vingt-deux ans, je me nomme Joseph Oster. Je suis venu de Strasbourg, le mois dernier, avec vingt francs en poche, dans l'intention de me placer à Paris comme garçon épicier. Parlant très mal le français, je n'ai trouvé aucun emploi. Désespéré, sans ressources, je suis entré mercredi matin dans l'Arc-de-Triomphe et je me suis couché en attendant la mort. Il y a quatre jours que je n'ai pas mangé ».

Le commissaire envoya chercher des victuailles, que le malheureux dévora avec avidité.

Les jaloux tragiques

Une discussion occasionnée par la jalousie éclatait, hier après-midi, vers une heure, entre une jeune femme de 25 ans, Louise Delarue, dite la « Grande Marcelle », et son ami, Emmanuel Bonen, demeurant tous deux 19, passage Bouchardy.

Furieuse, la jeune femme saisit un revolver et fit feu sur son ami qui fut grièvement atteint au flanc gauche.

Malgré sa blessure, Bonen parvint à s'emparer d'un couteau et se jetant sur Louise Delarue, la frappa au bas-ventre.

Les deux amants ont été transportés dans un état grave à l'hôpital Saint-Louis.

LES PREMIÈRES

THEATRE DES NOUVEAUTES. — *L'Enlèvement des Sabines*, pièce en trois actes et quatre tableaux, de MM. Jacques Lemaire et J.-P. Schontan.

Il y a lieu de penser que cette piécette, adaptée de l'allemand, n'arrivera pas à Paris au nombre énorme de représentations qu'elle a atteint dans son pays d'origine : songez donc, personne n'y montre son derrière, et on ne s'appelle pas « cocu » à toutes les répliques !..

Toutefois, l'absence de cette obscénité spéciale qu'on est convenu d'appeler de la « gauloiserie » ne saurait suffire à constituer la bonne pièce — et puisque M. Lemaire voulait nous adapter de l'allemand au lieu que de nous donner une œuvre de son cru, on peut regretter qu'il ait porté son choix sur un vaudeville qui semble du Labiche à peine germanisé. Au surplus, la pièce de M. Schontan, dont nous ne connaissons pas la version première, a-t-elle peut-être été trop remaniée ? Peu importe, d'ailleurs. Prenons-la telle qu'on nous l'a présentée et disons qu'elle est assez amusante généralement, un peu longuette parfois, naïve et vieillotte : au total très acceptable, encore que ne justifiant pas son extraordinaire succès d'outre-Rhin.

Le respectable professeur M. Levernois a commis jadis une tragédie, *l'Enlèvement des Sabines*. En fouillant ses papiers, il en retrouve le manuscrit, mais il le dissimule à tout le monde : seule, sa vieille servante Rose est dans le secret. Or, voici qu'un impresario, trop marseillais, qui visite — tout justement ! — les notabilités de la ville, se présente chez lui. Naturellement, Levernois lui propose son œuvre et l'impresario l'accepte : il montera *l'Enlèvement des Sabines*. Mais Levernois est affligé d'une Mme Levernois hargneuse et intraitable. Il ne peut lui avouer la vérité et emploie mille ruses pour se rendre aux répétitions. Il met sa fille et son gendre dans la confidence et, pour pouvoir assister à sa « première » ils imaginent de simuler une querelle : la fille injurie son père qui la chasse, le père sort pour se calmer, et le gendre court après lui pour l'apaiser ! A la vérité, ils se rendent au théâtre...

Le premier acte de l'*Enlèvement* fait four et Levernois rentre chez lui désespéré. Il songe à fuir dès le lendemain, mais il apprend qu'aux actes suivants la pièce s'est relevée : le four s'est transformé en succès. La presse le déclare poète de talent. Joie ! Embrassade générale ! Rideau !... La chose s'est entre temps compliquée des amours un peu gnangnan de la fille de Levernois et d'un jeune acteur : on les marie naturellement.

Germain, si fâcheusement pitre autrefois, affine chaque jour son extraordinaire talent. L'âge lui apporte une sobriété qui, plus tôt réalisée, eût fait de lui un parfait artiste. Mais pourquoi évoquer le passé quand on peut se louer si fort du présent ? Il faut bien le dire : sans Germain, la pièce n'eut pas existé...

Mme Maurel, M. Matrat, M. Landrin sont pour lui d'excellents partenaires et il est juste de les associer à son succès. — Victor SNELL.

FEUILLETON DU 12 SEPTEMBRE 1910 — 13

SCÈNES DE LA VIE CORSE

LILLA

ROMAN INÉDIT

Par J.-B. NATALI

PREMIÈRE PARTIE

IV

— SUITE —

La salle était pleine. Le maire et Sgranfiono avaient un entretien secret... Grave nouvelle qui avait voleté de bouche en bouche. On était accouru au cabaret. Une vingtaine d'hommes attendaient là que la conversation prît fin. Quel en serait le résultat ? Ah ! si Matteo allait réussir ! Quatre électeurs de gagnés ! Le joli coup ! Et comme l'adversaire se terrerait !...

Ainsi parlait-on, à voix basse, avec des rires étouffés.

— Oh ! fit quelqu'un, ne vous hâtez pas de triompher. Vous vous payez peut-être d'illusions.

Les faces s'assombrirent.

— Peut-être bien ! convinrent-ils tous, en hochant la tête. Et l'on conclut : « Attendons ! »

Cette parole tomba dans un silence presque anxieux. L'incertitude brida les langues. Tous se taisaient, partagés entre l'espérance et le doute.

Les uns se promenaient à petits pas, les mains jointes derrière le dos, d'autres se tenaient assis sur les chaises ; certains s'étaient commodément installés les fesses sur une table, — les jambes dans le vide, ballantes...

C'étaient des paysans, aux traits vigoureux, aux faces sèches et fouettées, labourées de rides profondes. Les os saillaient sous la peau hâlée et terreuse. Presque tous portaient la barbe touffue : broussaille drue et courte où le démêloir n'osait s'aventurer. Ceux qui se rasaient — ils ne le faisaient pas souvent — avaient au menton des poils droits et raides comme des piquants.

Leurs costumes étaient vieux et constellés de pièces qui attestaient la patience appliquée des ménagères... Pantalons collant aux cuisses et s'élargissant vers le bas ; — gilets trop courts, dont l'échancrure trop large laissait voir la chemise crasseuse, qui bâillait en découvrant une poitrine velue ; — amples vestes aux poches gonflées, au collet saupoudré de pellicules et encroûté du suint des cheveux, — le tout était en velours gris de poussière, déteint par les pluies et les ans.

Il y a beau temps qu'on a cessé de s'habiller en gros drap corse ; les métiers se sont tus ; on n'entend plus le battement régulier des navettes. Et le traditionnel bonnet pointu n'est plus qu'un souvenir, — ce bonnet de laine qu'on rejetait sur l'oreille et qui, non seulement servait de couvre-chef, mais jouait encore le rôle de serviette, les rares fois qu'on se débarbouillait le visage.

Ce jour-là, les crânes tondus ras se coiffaient de chapeaux déformés, décolorés, graisseux, aux ailes pendantes, — ou de casquettes de drap à courte visière, dont la ouate grise se montrait aux déchirures...

Dans l'attente qui se prolongeait, on savourait les délices de la tabagie.

L'un mâchonnait un bout de cigare éteint, — les lèvres souillées de jus rougeâtre ; l'autre tirait de sa poche un petit sac en peau de chat, y puisait une poignée de tabac qu'il broyait entre ses grosses mains calleuses, puis — méthodiquement — bourrait sa pipe.

Ceux qui chiquaient avaient la bouche pleine, les yeux à demi clos, le mouvement des mâchoires régulier et lent et jusqu'à l'air songeur du bœuf qui rumine.

On fumait en des brûle-gueules de bruyère, au tuyau de corne noire, court et arqué. Les bouffées s'élevaient en vrille et se mêlaient en un léger nuage bleu qui flottait au-dessus des têtes.

Et tout ce monde crachait, crachait... De larges flaques visqueuses stagnaient sur le plancher poussiéreux. Les jets de salive verdâtre y tombaient sans trêve, avec un claquement léger, en projetant des éclaboussures.

Parfois quelqu'un se mouchait... Prenant son nez entre le pouce et l'index, il soufflait... La morve filait entre les doigts. D'un geste sec, il la lançait par terre, l'écrasait vigoureusement sous la semelle... La doublure de sa veste lui servait d'essuie-mains...

Nulle retenue. Est-ce qu'on n'était pas entre amis, sang de Dieu ! Et si les bouches se taisaient, les derrières prenaient souvent la parole.

Tous ces paysans, nourris de pain d'orge, de pommes de terre et de haricots, avaient des digestions laborieuses et retentissantes.

Les ventres en travail détonaient, crépitaient, hurlaient, miaulaient...

— Voilà des locataires bien récalcitrants ! — observait quelqu'un.

Mais tous n'étaient pas d'aussi méchante humeur.

Certains s'en allaient, très gentiment, en ébauchant un petit air de flûte. D'autres déménageaient en traîtres, s'éclipsaient en silence... Une bouffée malodorante dénonçait leur fuite...

Et l'on se bouchait le nez. Et c'étaient des imprécations plaisantes, dont le temps a rendu l'usage sacramentel en pareilles circonstances. Les rires aussi sont de rigueur. Il les faut sonores, saccadés, prolongés... Mais à cette heure, on riait sans conviction, plutôt pour ne pas déroger à une vieille règle, pour accomplir un geste commandé par des traditions vénérables.

Quelques éclats partaient, mais s'arrêtaient court. Et tout retombait dans le même silence, presque anxieux...

Une buée bleuâtre enveloppait les visages. L'air était tiède et lourd. Il y flottait des odeurs écœurantes, — parmi les vapeurs âcres et fortes du tabac... Tout exhalait des souffles fétides : les corps, sur lesquels l'eau claire ne ruisselait jamais, le linge imbibé des sueurs du travail, les bouches qu'on ne rinçait pas, les fortes chaussures ferrées de gros clous, aux empeignes graissées de suif gâté.

Matteo et Sgranfiono firent leur entrée. Le vieil avare avait la figure épanouie et rose. L'envie le prenait de sautiller comme un cabri.

— O zi Sgranfio, — criait-on — vous voilà joyeux comme un coucou.

Sur un signe du maire, tous les buveurs se turent. Un court silence...

— Mes amis, je marie ma fille avec Saverio...

Sgranfiono ajouta quelques mots, mais sa voix se perdit en une vaste clameur.

— Evviva ! Trinquons à l'union des deux familles ! Au bonheur des fiancés !

Le cabaretier disposa des verres sur la table et y versa de larges rasades de cognac. On les vida d'un trait, après les avoir heurtés à grand fracas.

— Vous votez donc avec nous, cette fois-ci, ô Sgranfio, demanda un grand diable au nez crochu.

Très ému, le vieux ne put articuler une parole. Le maire, venant à son secours, déclara que de telles questions étaient presque saugrenues.

— Bien sûr, il votera pour moi, ainsi que son fils et ses deux neveux. De sorte que nous aurons une majorité écrasante. La victoire est à nous !...

Cette dernière phrase retentit comme un coup de clairon.

Voici tous les buveurs debout, criant et brandissant qui, son verre, qui sa casquette crasseuse, qui son brûle-gueule allumé, d'où tombait une petite pluie d'étincelles.

— Un « punch » au cognac ! commanda le maire.

Le cabaretier remplit un vaste chaudron, noir de suie. Il alluma un morceau de journal, l'approcha de la liqueur dorée.

La flamme de l'alcool s'élève — subtile et claire, une jolie flamme bleue frangée d'or pâle. Elle vacille, elle palpite, elle frissonne, — avec un chantonnement joyeux. Sur les faces, elle projette des clartés rouges et mouvantes. Dans la demi-obscurité de la salle, les masques prennent des aspects bizarres ou fantastiques...

Sourire aux lèvres, — le cabaretier agite la liqueur qui flambe, — lentement — avec une grande louche en fer que ternit de la graisse figée...

La flamme pâlit et tremblote, légère ; comme un feu follet, elle s'éteint et se rallume tour à tour. La voilà enfin tout à fait morte...

Alors, levant sa cuiller, avec un geste emphatique, le cabaretier prononça :

— Le punch est fait... Il ne vous reste qu'à le boire...

Peu à peu la salle s'était emplie. Elle regorgeait de monde. Tous les partisans de Matteo s'y serraient, mêlant leurs respirations oppressées, leurs odeurs violentes d'hommes de la glèbe... Une virago glapissait, en crispant ses doigts — qu'elle arracherait les génitoires du médicastre.

Clignant de l'œil, un vieux déclara que si elle tenait parole, il utiliserait les bourses comme blague à tabac. Il soulevait des tempêtes de rire. Sa verve truculente et ordurière rappelait celle de Grosso-Minuto (1), — notre Rabelais national. Ses adversaires politiques le redoutaient, car il possédait le génie des surnoms. Il vous rendait à jamais ridicule en vous affublant d'un sobriquet si approprié, si plaisant que vous le portiez toute votre vie, comme une défroque obstinée et grotesque.

C'était un petit sec, à face narquoise et hilare. Son crâne nu luisait comme de l'ivoire poli. Il avait la bouche toujours pleine de chique. Un filet de bave verte glissait le long de sa barbe blanche, puis dégouttait sur son gilet.

Le médecin Rocca, ce jour-là, lui servait de victime.

Prenant un air désolé :

— Pauvre Maria-Margherita, disait-il. Que je la plains ! Posséder un mari et passer des nuits chastes, se consumer de désir inassouvi...

(A suivre.)

(1) Grosso-Minuto, bouffon de Pascal Paoli, célèbre en Corse par son esprit trivial et plein de gros sel.

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France